

l'Alberta). Toutes les anciennes unités d'instruction de la Marine royale du Canada, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale du Canada où se donne la formation individuelle ont été placées sous le contrôle fonctionnel du Commandement de l'Instruction. Les collèges militaires canadiens (*Royal Military College, Royal Roads* et Collège militaire royal de Saint-Jean), les collèges d'état-major et le Collège de la Défense nationale relèvent directement du Quartier général de la Défense nationale. L'entraînement aux opérations Terre/Air et l'instruction élémentaire des parachutistes incombent au Commandement de la Force mobile; l'entraînement élémentaire des pilotes d'avions à voilure fixe et d'hélicoptères est assumé par le Commandement de l'Instruction.

Commandement des Communications des Forces canadiennes (CCFC). Le CCFC dirige toutes les installations fixes de communications du Canada auxquelles on a recours pour commander et contrôler les Forces canadiennes et appuyer le gouvernement dans une situation d'urgence.

Forces canadiennes en Europe. Les Forces canadiennes affectées en Europe pour appuyer l'OTAN font partie des Forces canadiennes en Europe. L'élément Terre est le 4e Groupement tactique mécanisé canadien qui relève, sur le plan opérationnel, du Groupe d'armées du Centre. L'élément Air, soit le 1er Groupe aérien canadien, comprend trois escadrons dotés d'avions *CF-104 Starfighter* et relève, du point de vue opérationnel, de la 4e Force tactique aérienne alliée. Ces éléments sont stationnés dans la République fédérale d'Allemagne, près de Baden-Baden, et leur soutien administratif est assuré par la Base des Forces canadiennes en Europe, établie à Lahr.

Administration des bases militaires au Canada. Le personnel et les services nécessaires à un échelon inférieur au quartier général des Commandements pour administrer et appuyer les unités établies dans une localité particulière sont groupés dans les bases des Forces canadiennes. Le rôle essentiel de chaque base est de fournir les services administratifs et de soutien, au niveau de la base, aux unités installées à la base même ou à proximité de celle-ci. Chaque base est assignée à un commandant fonctionnel à qui le commandant de la base doit faire rapport.

Organisation fonctionnelle et régionale. Les commandants fonctionnels assument des responsabilités tant régionales que fonctionnelles lorsqu'il s'agit d'activités telles que la représentation auprès des gouvernements provinciaux, l'aide à l'administration civile, les opérations d'urgence et de survie, et l'administration des cadets, de même que les services régionaux de soutien à l'intention de toutes les unités de la région.

Le Canada a été partagé en six régions dont cinq sont réparties entre les commandements fonctionnels comme suit: région de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick) — Commandement Maritime; région de l'Est (Québec) — Commandement de la Force mobile; région du Centre (Ontario) — Commandement du Transport aérien; région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) — Commandement de l'Instruction; et région du Pacifique (Colombie-Britannique) — Forces maritimes du Pacifique. La région composée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest a été confiée au commandant de la région du Nord qui a son quartier général à Yellowknife (T.N.-O.), celui-ci assure également la coordination de toutes les activités militaires de la région.

4.7.3. Opérations en 1972

Les Forces maritimes, aériennes, terrestres et sous-marines ont participé à trois exercices de l'OTAN dans l'Atlantique Nord et à des exercices combinés avec des Forces de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de la Grande-Bretagne et des États-Unis sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Des exercices d'entraînement ont été effectués dans les régions des Bermudes, des Caraïbes et du sud de la Californie afin de maintenir les Forces maritimes à un niveau opérationnel. En outre, un exercice a eu lieu dans l'Arctique afin d'évaluer la capacité des Forces maritimes dans les eaux septentrionales. Un destroyer a été affecté pour cinq mois à la Force navale permanente de l'OTAN dans l'Atlantique.

Des avions *Argus* des escadrons de la côte est et de la côte ouest ont exécuté des missions de patrouille quotidienne à long rayon d'action et de surveillance dans les zones maritimes voisines du littoral canadien et dans l'Arctique; des missions de recherche et de sauvetage ont également nécessité de nombreuses heures de vol. Des avions *Tracker* basés au sol ont effectué des missions analogues, s'occupant surtout de la patrouille côtière, de la protection des